



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 124555

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur le rôle social de l'armée dans le Tarn. Il lui demande le nombre d'emplois créés directement et indirectement par la présence de l'armée dans le département.

Texte de la réponse

Les 1296 emplois civils et militaires directement liés à l'implantation des armées dans le Tarn se répartissent de la façon suivante : 1197 au 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) de Castres, 89 à l'antenne de cette même ville du groupement de soutien de la base de défense de Toulouse-Castres et 10 au sein de la délégation militaire départementale et du centre d'information et de recrutement des forces armées, situés à Albi. Le 8e RPIMa et la délégation militaire départementale emploient par ailleurs 175 réservistes dans le cadre de périodes annuelles n'excédant pas 30 jours. Le nombre exact des emplois résultant indirectement de la présence des armées apparaît plus difficile à évaluer. Toutefois, il peut être précisé que 284 conjoints des agents ci-dessus répertoriés exercent une activité professionnelle dans le Tarn et que 457 de leurs enfants sont scolarisés dans ce département.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124555

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13193

Réponse publiée le : 13 mars 2012, page 2276